
Mise à jour au 30 juin 2019

Mise à jour trimestrielle sur le niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes à prestations déterminées en Ontario

Introduction

Chaque trimestre, l'ARSF surveille la solvabilité et estime les ratios de solvabilité à partir de l'information tirée des dernières évaluations actuarielles déposées pour les régimes de retraite à prestations déterminées (PD) de l'Ontario assujettis à la capitalisation du déficit de solvabilité. Cela permet à l'ARSF de faciliter la prise de mesures proactives supplémentaires pour inciter les promoteurs de régimes à gérer les risques liés aux pensions et pour protéger les bénéficiaires des régimes en Ontario.

Solvabilité projetée au 30 juin 2019

- **Le ratio de solvabilité médian est de 97 % (une hausse par rapport à 96 % au 31 mars 2019);**
- **38,0 % des régimes avaient un ratio de solvabilité supérieur à 100 % (une hausse par rapport à 36,6 % au 31 mars 2019);**
- **47,5 % des régimes avaient un ratio de solvabilité compris entre 85 % et 100 %;**
- **14,5 % des régimes avaient un ratio de solvabilité inférieur à 85 % (une baisse par rapport à 15,1 % au 31 mars 2019).**

La baisse de 1 % du ratio de solvabilité médian estimé depuis le 31 mars 2019 est attribuable à de bons rendements du capital investi des caisses de retraite au 2e trimestre (T) 2019, où les rendements estimatifs médians brut et net, après tous les frais, pondérés selon l'actif des régimes et découlant de leur SRP ont été respectivement de 2,8 % et 2,5 %; toutefois, ces bons rendements ont été partiellement compensés par l'impact de la diminution des taux d'intérêt appliqués au calcul de la valeur de rachat et à l'actualisation des constitutions de rentes.





Taux d'intérêt utilisés pour la valeur de rachat et l'actualisation des rentes non indexées

¹En fonction d'un bloc de durée moyenne à des fins d'illustration

[Visualiser la version accessible du tableau Taux d'intérêt utilisés pour la valeur de rachat et l'actualisation des rentes non indexées](#)

- Les frictions commerciales entre les États-Unis et la Chine ont continué au 2e trimestre 2019, renforçant les inquiétudes existantes quant à la croissance de l'économie mondiale. Même si le risque connexe pourrait avoir augmenté, aucune récession n'est actuellement annoncée.
- En règle générale, les principales banques centrales du monde entier cherchent maintenant à assouplir leur politique monétaire afin de dynamiser leurs économies respectives. Étant donné que l'inflation demeure négligeable, toute banque centrale pourrait de nouveau privilégier un retour à la stimulation monétaire et à l'assouplissement quantitatif (une possibilité réelle en Europe où la croissance économique est ralentie) parmi la panoplie de mesures à sa disposition. En revanche, la Banque du Canada a indiqué qu'elle n'envisageait pas d'assouplir sa position monétaire, ce qui a contribué à l'appréciation du dollar canadien par rapport à d'autres devises; cette appréciation pourrait nuire aux exportations canadiennes et stimuler les importations.

Ratio de solvabilité médian

Taux de solvabilité médian

[Visualiser la version accessible du tableau Ratio de solvabilité médian](#)

Répartition des ratios de solvabilité

Répartition des ratios de solvabilité

[Visualiser la version accessible du tableau Répartition des ratios de solvabilité](#)

Méthodes et hypothèses

1. Les résultats fournis dans les derniers rapports actuariels déposés (actif et passif) de chaque régime ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 30 juin 2019 à partir des hypothèses suivantes :
 - les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur pour les congés de cotisations, sous réserve des restrictions réglementaires;





- les promoteurs verseraient les cotisations liées aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire;
 - les sorties de fonds sont égales aux rentes à verser aux participants retraités, tel qu'il est indiqué dans le dernier rapport d'évaluation actuarielle déposé. Les coûts d'administration des régimes n'ont pas été pris directement en compte dans les sorties de fonds, mais l'ont été indirectement dans les revenus de placement nets (moins tous les frais).
2. Les taux de rendement nets réels de chaque régime sont calculés en fonction des données tirées du SRP de chaque régime. Les rendements ont été estimés selon la répartition de l'actif inscrite au SRP le plus récent déposé par chaque régime, combinée avec les rendements des indices du marché, et compensés par des frais trimestriels de 25 points de base.

Le tableau ci-dessous résume la répartition moyenne de l'actif inscrite au SRP des régimes, par principale catégorie d'actif, selon le dernier SRP déposé :

Espèces	Actions canadiennes	Actions étrangères	Titres à revenu fixe²	Immobilier	Autre
3,1 %	22,0 %	21,6 %	47,1 %	3,4 %	2,8 %

² 50 % en obligations de l'indice obligataire universel FTSE TMX et 50 % en obligations à long terme FTSE TMX.

Les rendements des indices du marché pour les principales catégories d'actif sont les suivants :





	Indice de rendement total S&P/TSX	Indice de rendement total MSCI Monde (net)	Indice obligataire universel FTSE TMX	Indice obligataire FTSE TMX à long terme
T2 2019	2,6 %	1,7 %	2,5 %	4,8 %
T1 2019	13,3 %	10,0 %	3,9 %	6,9 %

